

BERCHERES LES PIERRES

#23
BULLETIN

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2023



Votre commune,
notre vie !

BERCHERES LES PIERRES

L'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE - 2023

#23
BULLETIN

ACTUALITÉS

[04

- [04/05 Conseil Municipal des Jeunes
- [05 Les 4 saisons du lavoir
- [06 S.N.U.
- [06 La bibliothèque Les Milles Feuilles
- [07 Ecole de la Pierre Blanche

URBANISME

[20

- [19 Amélioration de l'habitat
- [20 Infos/brèves
Encombrants
- [21 Déclarations - Permis
- [21 Demandes d'autorisation
d'urbanisme dématérialisées

COMMERCE / ARTISANAT

[24

- [22 à 24 les artisans et les commerçants
de notre commune
- [24 Tribune de l'opposition

Responsable de la publication : Jean-Claude Breton
Remerciements aux personnes
qui ont participé à ce numéro
et aux responsables d'Associations
Pré-presse : alainvelard.com - 325924009
imprimé en France / 500 exemplaires gratuits
Crédits photo/Illust : alain velard - DR - Adobe

la version du bulletin est disponible en ligne sur
www.berchereslespierres.fr

TRAVAUX - FINANCES

[08

- [08 Point sur les travaux
- [09 Point sur les finances
- [09 Notre nouvelle secrétaire
de mairie

RETROSPECTIVE

[10

- [10 à 12 Notre village au jour le jour...

ETAT CIVIL

[27

- [25 Charte du fleurissement
- [25 Tarifs périscolaires et communaux
- [26 Recensement citoyen
- [27 Bienvenue
- [27 Naissance - Décès - Mariage
- [27 Médailles d'honneur du travail
- [27 Numéro et contacts utiles

MAIRIE DE BERCHÈRES-LES-PIERRES

17, rue de la Mairie - 28630 Berchères-les-Pierres
Tél : 02 37 26 02 08
Courriel : mairie@berchereslespierres.fr

HORAIRES

Permanences : le lundi de 8h30 à 12h00
et le vendredi de 16h00 à 18h30.

Permanences téléphoniques : lundi et mercredi
8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00.

vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Rendez-vous avec le secrétariat : le mercredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Édito

Jean Claude BRETON
Maire de Berchères-les-Pierres

Madame, Monsieur, dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en termes de perte de pouvoir d'achat.

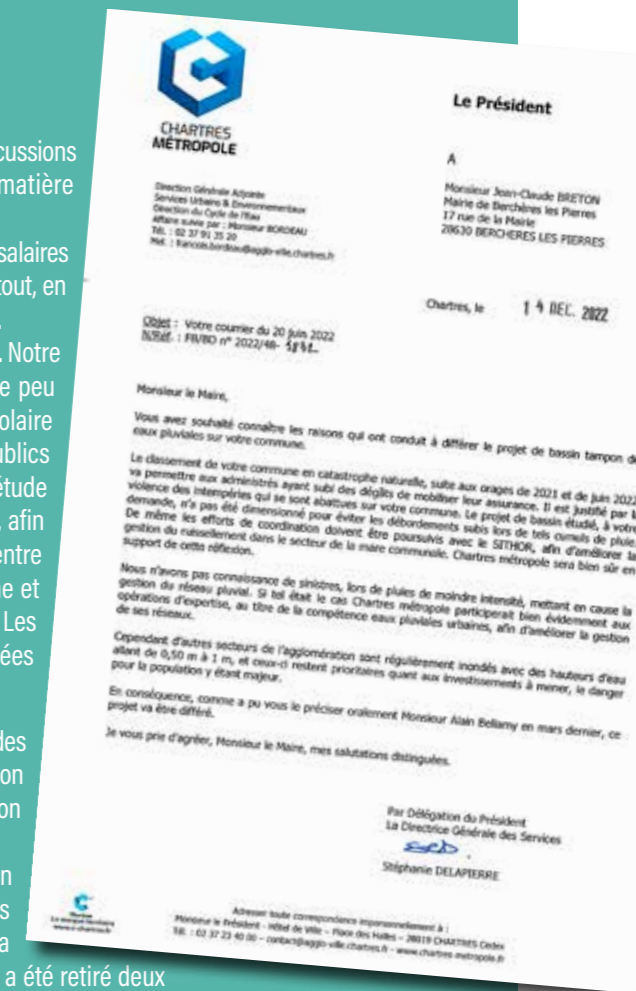
Or, votre commune, comme tout un chacun, subit l'inflation, la hausse tout à fait justifiée des salaires des agents, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction et surtout, en 2023, nous connaissons une crise sans précédent sur le prix des énergies, électricité et gaz. Le budget communal n'étant pas épargné, il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Nous avons quelque peu anticipé en décidant, dès 2021, de travailler sur l'isolation thermique du bâtiment scolaire recevant les enfants de primaire et le remplacement des éclairages des bâtiments publics par des éclairages à LED. Ces deux chantiers ont été réalisés. Pour compléter, une étude va être menée pour travailler sur le système de chauffage de l'école salle polyvalente, afin d'en améliorer les performances. Nous avons reporté la construction d'un nouveau centre technique vu la hausse des coûts. Nous espérons pouvoir déployer une piste piétonne et cyclable entre Chamblay et Berchères comme annoncée dans nos projets pour 2023. Les études pour la préservation de notre patrimoine (le clocher de l'église) vont être réalisées pour préparer la restauration de celui-ci.

Mais comme depuis déjà plusieurs années, nous n'envisageons pas d'augmenter les taux des impôts communaux en 2023 (les hausses que nous subissons tous sur nos fiches d'imposition sont liées à la loi de finances décidée à l'Assemblée Nationale et à l'exécutif de l'agglomération qui a instauré une taxe spécifique d'un montant de 7,5% en 2022, contre notre volonté). Je profite de cet édito pour vous tenir informé d'un des projets qui devait être réalisé en 2022 et qui n'a pas vu le jour. Je veux parler du bassin de captage des eaux pluviales qui doit résoudre nos problèmes d'entrant d'eaux sur la rue de la Mairie en amont de la rue du Midi. Ce projet, inscrit au schéma directeur de l'agglomération en 2021 et 2022, a été retiré deux années de suite malgré deux classements en catastrophe naturelle de notre commune pour les épisodes pluvieux de juin 2021 et 2022. A la suite de nombreux courriers adressés par notre commune au Vice-Président en charge de ce dossier, une réponse en date du 14/12/22 nous a enfin été apportée (ci-jointe). Elle ne nous satisfait évidemment pas. Doit-on considérer cet ajournement comme une marque de mépris et un manque de considération pour une « petite commune et ses habitants » ? Ou sont-ce les derniers avatars, conséquence du vote que j'ai porté à l'agglomération contre la taxe additionnelle, en votre nom et au nom de la totalité du Conseil Municipal ? Nous avons déjà payé chèrement notre liberté de pensée, deux années de suite, en étant ostracisé lors de l'attribution des fonds de concours qui se réduisent, nous concernant, à quelques miettes alors que, dans le même temps, des communes représentées par des Vice-Présidents et autres affidés de l'exécutif sont copieusement servis. D'ailleurs, nous envisageons d'exercer des recours contre ce choix fait au détriment de la sécurité de nos habitants.

Mais restons sur des notes positives. En cette période où les difficultés nationales se multiplient, le Conseil Municipal a décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année en les concentrant sur le centre du village et la place du 19 mars où a été organisé par le CMJ et le Comité des Fêtes un superbe marché de Noël, un grand merci à tous les bénévoles et participants à cet évènement.

Nos remerciements également aux décorateurs du lavoir et de la mare de Chamblay, merci à l'atelier du Petit Bois pour les jolis motifs qui égayent ces lieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal,
une très belle année 2023.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des jeunes a poursuivi son travail durant l'année avec notamment de régulières participations aux cérémonies patriotiques et l'organisation, pour la 2^{ème} année consécutive de notre marché de Noël.

Durant les samedis des mois d'octobre et de novembre, dans la salle du conseil municipal, les jeunes conseillers municipaux : Pauline, Julie, Clara, Ana, Lubin, Gabriel, Hogan et Nathan ont travaillé à la fabrication des objets vendus à cette occasion, l'équipe d'encadrement initiale s'est enrichie de nouveaux lutins motivés et talentueux et nous avons eu le plaisir d'accueillir sur cette édition : Morgane, Yvelise, Laurence, Lise et Evelyne. Les objets et gourmandises ont été fabriqués au sein des ateliers : confiserie, couture, décoration de table, bricolage... Cette année encore, Lauréline Rosado, la directrice de l'école a proposé aux instituteurs de jouer le jeu et les enfants de l'école ont fabriqué, avec leurs enseignants, des objets et des douceurs qui ont été vendus sur le marché.



et permettre une belle inauguration en musique par notre fanfare et la chorale des enfants de l'école.

Des cahiers de chants, distribués au public, ont permis à toutes et tous de reprendre en chœur les chants préparés par les enfants et les musiciens de la fanfare.



Enfin, après 3 mois de travail intense, toujours à la même date, notre Marché de Noël s'est tenu sur une seule journée, le samedi 3 décembre de 10h00 à 18h00. Comme l'année dernière, le mauvais temps était au rendez-vous, mais les bénévoles ne se sont pas laissés abattre et ils ont œuvré dans le froid et la pluie dès 6h00 du matin, afin de monter les barnums, fixer les stands en bois, accrocher les décorations, préparer les crêpes, les galettes, les sablés, les cookies, le pain d'épices, le vin chaud, le café, ...



Cette année encore, deux nouveaux « chalets » ont vu le jour, toujours fabriqués par Benoit et Franck assistés d'Aymeric, Pierre et Bernard

Les stands, tenus par les enfants du CMJ à tour de rôle, ont connu un beau succès et une somme de 1174 € a été récoltée et remise à l'APE. A l'issue, les gourmandises restantes ont été offertes à l'Association des Parents d'Elèves qui les ont vendues durant la journée du 6 décembre au sein de l'école.



Encore une très belle action du CMJ et des bénévoles a qui nous tenions à exprimer notre reconnaissance pour leur engagement au service de notre commune et de l'école du village.



Les 4 saisons du lavoir

Historique des lavoirs

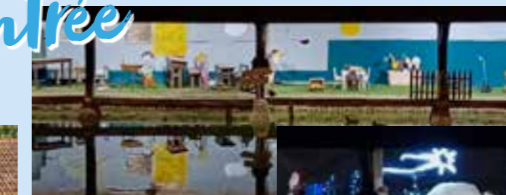
- Les lavoirs existent depuis le Moyen-Age et consistaient parfois en une simple pierre ou une planche posée au bord de l'eau.
- Suite à de nombreuses épidémies, une loi est votée en 1851 obligeant les communes à aménager un lavoir public.
- La forme et l'aménagement du lavoir sont adaptés à la source d'eau et à l'environnement.
- Les lavoirs sont d'abord utilisés pour laver et rincer le linge, puis par la suite, uniquement pour le rincer après l'avoir lavé à la maison.

- La lessive est réalisée une fois par semaine par la mère de famille. Les lavandières employées par les familles les plus riches pouvaient fréquenter le lavoir tous les jours.
- Le lavoir, interdit aux hommes, est un lieu éminemment social ou étaient échangés les dernières nouvelles et ragots.
- A partir de 1950, l'utilisation des lavoirs est progressivement abandonnée.

Pour le bonheur des yeux, plusieurs bénévoles et le comité des fêtes prennent un grand plaisir à animer et mettre en valeur ce lavoir selon les saisons ou les événements de l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre et aussi à nous donner de nouvelles idées.



Rentrée



Noël



Service National Universel

« En 2023, le SNU accueillera tous les jeunes qui le souhaitent. En ce sens, il deviendra pour la 1^{ère} fois pleinement universel. Permettre un moment d'engagement afin de renforcer la force morale de notre pays mais aussi créer un temps de rencontre et de cohésion, c'est le sens du SNU ».

Cette année, le SNU poursuit sa montée en charge, engagée en 2022, en vue de son plein-déploiement. En 2023, les volontaires bénéficieront de trois sessions de cohésion : en février ou en avril (selon leur zone de vacances scolaires), en juin et en juillet.

Pour la première fois, le nombre de places ne sera plus limité. En effet, le SNU s'adaptera afin que tous les jeunes français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager, le puissent.

Les inscriptions aux différents séjours de cohésion 2023 seront ouvertes à compter du 17 octobre 2022 à partir du site www.snu.gouv.fr.

La commune de Berchères-les-Pierres a décidé pour la 2^{ème} année consécutive d'accueillir un jeune pour la mission d'intérêt général qui suit le séjour de cohésion. Une mission est donc déposée sur le site du SNU pour la période du 01/01/23 au 31/12/23.



Comme son prédécesseur, ce jeune volontaire pourra se voir confier comme mission la préparation des fêtes villageoises en lien avec le Comité des Fêtes : 14 juillet, fête patronale, cérémonies patriotiques, ainsi que la gestion de la semaine d'animations sportives en milieu rural, l'animation du CMJ et le marché de Noël. Cette mission, d'une durée de 84 heures sera menée durant les vacances scolaires et les week-ends. Il est entendu que ce dispositif est entièrement gratuit pour la commune.

Notre bibliothèque « LES MILLE FEUILLES » fonctionne bien

Pourquoi « les Mille Feuilles » ? Grâce à Corinne Haudecoeur qui après avoir assuré pendant plus de dix ans la bonne organisation de notre bibliothèque, en avoir permis l'accès aux enfants de l'école pendant le temps scolaire et lui avoir insufflé un nouvel élan, a ingénieusement trouvé ce nom « les Mille Feuilles » alliant ainsi la gourmandise de la lecture à son plaisir.

Un grand merci Corinne, tu nous as transmis les clés de la découverte, de la connaissance, de l'enrichissement et, nous essayons toutes les cinq, Valérie Brault, Christiane Duclos, Catherine Saliège, Yvelise Tricheux et Christiane Vernadat de poursuivre dans la voie que tu nous as tracée...

Bien sûr et c'est avec grand plaisir que notre bibliothèque reste ouverte à toute candidature éventuelle pour renforcer notre équipe... Nos séances ont repris les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30 et nous espérons votre présence assidue. Pour la satisfaction de nos lectrices et lecteurs, nous nous efforçons d'acheter chaque année les grands prix littéraires ainsi que les ouvrages dont tout le monde parle.

Les enfants quant à eux sont toujours avides de nouveautés, albums, documentaires, BD et mangas. D'ailleurs le plaisir de la lecture commence très tôt, telle notre plus jeune lectrice Maëlys 19 mois jusqu'à notre doyen Maurice 96 ans...

Une animation « LIVRES EN CRÊPES » vous sera proposée le vendredi 3 février 2023 vers 16h30. Nous espérons vous y retrouver nombreux autour d'une dégustation et pot de l'amitié.

Quelques premières de couvertures des ouvrages parus en 2022 et achetés par la commune



École de la Pierre Blanche

Cette année 86 enfants sont inscrits à l'école. Nous avons eu une fermeture de classe à la rentrée de septembre, les effectifs sont répartis de la façon suivante :

- PS / MS / GS avec Lauréline ROSADO ainsi que Sarah FICHANT (le mardi), Jocelyne OBERDIEDER (ATSEM) leur apporte son aide.
- GS / CP sont avec Florence KAHRAMAN aidée par Estelle RENUIT
- CE1 / CE2 avec Clémence LOUVET
- CM1 / CM2, avec Pierre GARREAU

La direction est assurée par Lauréline ROSADO. Son jour de décharge est le mardi. Il est donc possible, ce jour là, de la rencontrer pour tout ce qui concerne l'école sur prise de RDV au préalable.

Pour contacter l'école plusieurs choix s'offrent à vous :

- par voie postale :

6, rue de la mairie 28630 BERCHÈRES LES PIERRES

- par mail :

ec-prim-bercheres-les-pierres-28@ac-orleans-tours.fr

- par téléphone :

02 37 36 01 61



- Sur l'année 2021/2022, toutes les classes ont pu partir en école transplantée sur la presqu'île de Quiberon du 17 au 20 mai 2022. Les enfants ont pu découvrir la faune et la flore, les paysages bretons, pour les plus grands l'histoire et la tradition de la pêche bretonne. Ce séjour a été riche en socialisation, en autonomie et en partage avec les autres enfants et les adultes accompagnateurs.

Cette école transplantée représente un coût financier assez conséquent pour les familles mais grâce à la participation financière de la mairie pour le transport et de l'APE (nous les en remercions), les familles ont pu bénéficier d'un tarif plus avantageux.

- Quelques projets de l'année 2022/2023 :
 - Participation à l'opération Nettoyons la Nature le vendredi 23 septembre. Ce qui nous a permis de procéder au nettoyage des

abords de l'école et de quelques rues du village. Les enfants ont été sensibilisés au tri des déchets et à la préservation de l'environnement

- Semaine du goût : chaque classe a mené un petit projet autour du goût. Le mardi 11 octobre, toutes les classes ont pris un petit déjeuner équilibré ensemble.
- En octobre, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allées à la découverte du patrimoine chartrain : visite de la cathédrale et du musée des Beaux-Arts pour les CE1/CE2, visite et activités archéologiques au Val Saint-Martin pour les CM1/CM2.
- La veille des vacances d'automne, l'école s'est parée des couleurs d'Halloween et fut envahie de monstres, sorcières, fantômes et autres.



- La veille des vacances de Noël, nous avons revêtu nos plus belles tenues de Noël et nous remercions la mairie pour le goûter qu'elle a offert aux enfants de l'école.
- En janvier : les classes de CE et CM iront écouter un concert à Mainvilliers dans le cadre des JMF et toutes les classes bénéficieront de l'intervention d'une guide sur la période médiévale.
- En février : visite du château de Châteaudun pour les classes de PS / MS / GS et GS / CP.
- Le 3 mars, les enfants défilent à nouveau dans les rues du village pour le carnaval.
- Le 20 juin : Sortie au centre « Vacances FARWEST » à SARGE/BRAYE (41) : journée consacrée aux cow-boys et aux indiens pour toutes les classes.
- Le 30 juin : fête de l'école.

Si nous pouvons réaliser toutes nos sorties c'est grâce aux parents d'élèves car ils nous accompagnent lors de ces sorties, et leur présence nous est indispensable. D'autre part l'A.P.E. organise tout au long de l'année des manifestations qui rapportent de quoi financer nos projets. Nous tenons donc à remercier vivement l'A.P.E. pour ses actions toujours efficaces !

Nous remercions aussi Mesdames Cathy SALIEGE et Yvelise TRICHEUX qui nous permettent d'emprunter régulièrement des livres à la bibliothèque tous les jeudis, et qui nous organisent régulièrement des animations (jeux, lecture de contes...).

L'équipe pédagogique et les enfants de l'école vous souhaitent une très belle année 2023 !

Point sur les travaux 2022

Comme l'an passé, les matières premières ont encore subi de fortes inflations, certaines pour des raisons de marché, d'autres pour des raisons d'impact énergétique. Les devis ont augmenté en moyenne de 10 à 20%.

Cette crise qui touche le pouvoir d'achat des Français n'épargne pas nos communes. L'augmentation des factures énergétiques, les achats de matériels bureautiques, informatiques et d'entretiens ont grevé nos budgets. Il nous a donc semblé raisonnable d'éviter de trop forts investissements qui auraient déséquilibré nos budgets ou endetté au long terme notre commune. Pour autant, nous ne sommes pas restés sans rien faire. Nous avons privilégié des petits travaux d'entretien et de rénovation sur les biens existants.



L'ensemble des lumières de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente ont été changées en énergie Led. D'ailleurs, nous en profitons pour remercier nos agents qui ont réalisé ces remplacements. Une réparation du sol de la cour maternelle a été entreprise. En effet, une racine avait soulevé le goudron présentant un risque de chute pour les enfants. Celle-ci a donc été tronçonnée, le goudron refait et nous profiterons de l'occasion pour installer un banc autour de l'arbre

apportant ainsi un coin de fraîcheur aux enfants et aux adultes encadrants.



Dans un registre un peu plus engageant, vous aurez pu remarquer que notre école primaire se pare d'une nouvelle toiture. Elle commençait à montrer des signes importants de détérioration. Toujours dans la volonté de réduction de nos besoins énergétiques et pour le confort de nos bambins, une isolation a été installée par une entreprise locale « Pronett » qui a réalisé aussi la façade pour redonner une nouvelle jeunesse à l'école de la « Pierre blanche ».



La ferme Lemaire

Suite au décès de Monsieur Lemaire et à la mise en vente de la ferme située au centre de notre village, Chartres Habitat a décidé de préempter ce bien pour y implanter des logements sociaux locatifs dont une partie en accès pour personnes à mobilité réduite.

Après une longue procédure d'achat auprès de la tutelle, l'opération d'achat a pu être faite et Chartres Habitat a engagé en mai les opérations de dépollution du site (amiante, plomb, hydrocarbures...) puis la déconstruction des bâtiments qui ne pouvaient être conservés compte tenu des coûts prohibitifs d'une réhabilitation.

Ce programme a reçu l'accord de l'État pour la construction de logements sociaux début 2022. Les appels d'offres ont été lancés par Chartres Habitat, le résultat devrait nous parvenir courant janvier 2023. Ce programme permettra à une dizaine de familles de s'installer dans le centre du village. Le Conseil municipal sera informé de l'avancée du dossier et sera consulté pour l'attribution des logements.



...ET LES PERSPECTIVES 2023

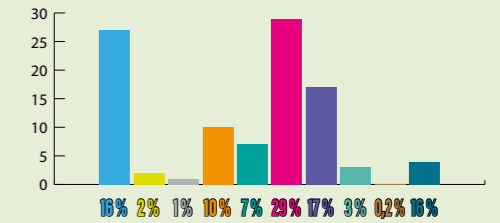
Des nouvelles étapes vont démarrer pour les prochaines années, notamment la piste cyclable entre Chamblay et Berchères-les-Pierres... la finalisation du chemin de contournement agricole... l'étude de restauration du clocher de l'église... l'étude énergétique des biens communaux... l'agrandissement du cimetière... la rénovation de certaines rues... le jardin/verger partagé... le fleurissement de notre village qui nous l'espérons pourra obtenir sa première fleur en 2023.

Point sur les finances*

*comptes arrêtés au 23/12/22.

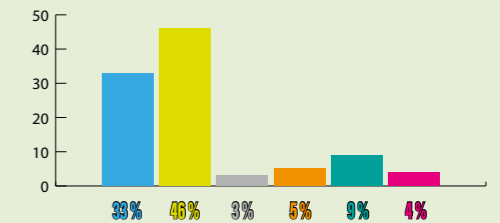
Fonctionnement recettes

Résultat de fonctionnement reporté	243 858,43 €
Atténuations de charges	15 199,37 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	561,24 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 893,73 €
Impôts et taxes	66 427,79 €
Fiscalité locale	273 691,00 €
Dotations, subventions et participations	148 230,42 €
Autres produits de gestion courante	23 815,58 €
Autres produits financiers	2,80 €
Produits exceptionnels	41 410,98 €
Total	909 091,34 €



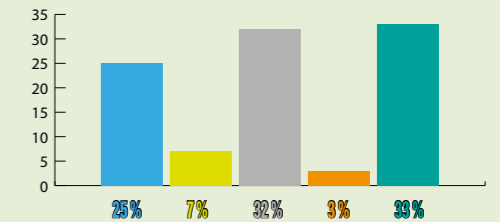
Fonctionnement dépenses

Charges à caractère général	203 176,90 €
Charges de personnel et frais assimilés	275 118,59 €
Atténuations de produits	1 617,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 796,32 €
Autres charges de gestion courante	75 405,72 €
Charges financières	6 106,40 €
Total	602 220,93 €



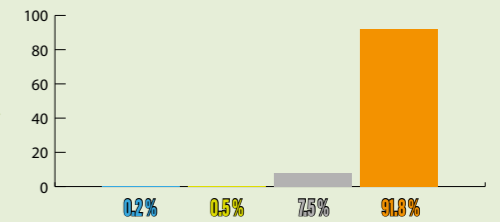
Investissement recettes

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	133 271,18 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 796,32 €
Dotations, fonds divers et réserves	173 700,90 €
Subventions d'investissement	17 000,32 €
Emprunts	180 000,00 €
Total	544 768,72 €



Investissement dépenses

Opérations d'ordre de transfert entre sections	561,24 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 267,79 €
Emprunts et dettes assimilées	23 983,57 €
Immobilisations corporelles	290 053,44 €
Total	315 866,04 €



Notre nouvelle secrétaire de mairie



Laëticia Lacroix, qui êtes-vous ?

J'ai 33 ans, j'habite à Morancez depuis 10 ans et je suis maman de deux filles. Titulaire de la capacité en droit, j'ai développé au cours de mes études, une appétence pour le droit administratif et c'est donc tout naturellement que j'ai suivi la formation GRETA « secrétaire de mairie ».

Berchères-les-Pierres, est-il votre premier poste ?

Non, précédemment, j'étais en poste sur deux petites collectivités d'Eure-et-Loir et suite au départ de votre secrétaire de mairie, j'ai effectué, via le Centre de Gestion, des vacations hebdomadaires dans votre commune. J'ai pris mes fonctions le 11/07/22 à temps plein en tant qu'agent de la collectivité et je travaille en binôme avec Mme Laëticia Loiselet.

De gauche à droite, Mmes Laëticia Loiselet et Laëticia Lacroix

Notre village au jour le jour ...

12 mars 2022 « Soutien à l'Ukraine »

La commune de Berchères et ses habitants se sont montrés solidaires du peuple ukrainien durement touché par le conflit qui se déroule sur leur sol, une collecte d'articles de première nécessité a été mise en place sur la commune et livrée à l'Association des Maires qui s'est chargée de l'acheminement. Merci à tous pour votre solidarité.



Solidarité!

19 mars 2022 « Commémoration patriotique »

M. le Maire et ses adjoints ont commémoré en compagnie de la population et des jeunes du CMJ la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après le dépôt d'une gerbe au son de la fanfare, un verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.



2 avril 2022 « Visite de la carrière par le CMJ »

Nos jeunes conseillers ont pu découvrir l'histoire de la carrière le 2 avril dernier. Durant une heure, nos jeunes se sont promenés dans la Garenne à la recherche des anciens fronts de taille pour comprendre la manière d'en extraire la pierre depuis le Moyen Âge. Les températures fraîches n'ont pas refroidi notre public qui s'est révélé très intéressé par cette visite.

Le CMJ taille sa pierre...



17 avril 2022 « Distribution des œufs de Pâques »

A l'invitation du Lapin de Pâques, petits et grands ont été invités à se rendre sur le terrain de football (pour les grands) et sur le terrain de jeux (pour les petits) afin de remplir leurs petits paniers de chocolats. A l'issue un verre de l'amitié a été offert par le Comité des Fêtes.



8 mai 2022 « Commémoration patriotique »



C'est au son de la fanfare du village que M. le Maire, les membres du conseil municipal et les jeunes du CMJ ont commémoré la capitulation allemande de 1945, par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune.

A l'issue, il est de tradition que la municipalité offre aux anciens combattants de la commune et à leurs épouses un repas au restaurant. Ce fut chose faite, le dimanche 8 mai, les communes de Morancez et de Berchères ayant décidé de mutualiser ce déjeuner convivial organisé au Bergerac.

14 mai 2022 « Visite de Berchères-les-Pierres »

La visite du village a regroupé une trentaine de personnes divisée en deux groupes qui ont profité d'un grand soleil pour découvrir l'histoire de Berchères et de ses monuments. Sous la houlette d'Alain Lelong et de Quentin Favré, les visiteurs ont exploré l'église, les vieilles rues ou encore le lavoir et son éolienne Bollée classée monument historique. Cette visite était également l'occasion de revenir sur les grands personnages qui ont séjourné à Berchères comme les évêques de Chartres. La visite s'est achevée dans l'ancienne carrière qui a fait la renommée de notre commune.

En 2023 de nouvelles visites du village abordant différentes thématiques vous seront proposées par l'association Berch-Pierre.



3 et 4 juin 2022 « Inondations »

Comme l'année dernière, à la suite de violents épisodes orageux, notre village a subi des inondations. Par arrêté du 10/06/22, paru au Journal Officiel du 12/06/22, 17 communes du Département, dont Berchères-les-Pierres, ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour un phénomène d'inondation suite aux orages survenus entre le 3 et 5/06/22. A cette occasion, la commune a déploré l'inondation de la salle associative qui a nécessité des travaux de reprise sur le toit.



21 juin 2022 « Fête de la Musique »

Pour la deuxième fois, notre village a fêté la musique. Après les Brass'Ouverts et la fanfare de Berchères l'année passée, ce fut au tour du jazz band « Jazz time Blues » de Luisant d'être accueilli, à Berchères, dans la cour de l'école. Près de 150 spectateurs ont assisté à ce concert de qualité en plein air, le food truck « Street Burger » a régalé ceux qui le souhaitaient de ses délicieuses préparations.



Jazz and Blues



26 juin 2022 « Berchéroise 2022 »

Après 2 ans d'absence, la Berchéroise a repris son activité le 26 juin dernier avec un tout nouveau parcours mettant à l'honneur Berchères et Gellainville. Une cinquantaine de participants ont pu fouler la boucle d'une douzaine de kilomètres au cœur de la Beauce. Ce nouveau parcours a permis de découvrir des points de vue inédits sur notre village. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine édition qui se déroulera le dimanche 25 juin 2023 !



du 12 au 16 juillet 2022 « Semaine des animations sportives en milieu rural »

Pour la 7^{ème} année consécutive, notre village a accueilli la semaine des animations sportives en milieu rural, opération financée par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Comme l'an passé, Berchères reste le site le plus fréquenté du Département, avec 52 enfants inscrits et 4 clubs participants : le Basket Club de Luisant, le Comité départemental de Tir à l'Arc, le MSD Chartres hockey et le Tennis Club de Berchères. Merci à eux pour le soutien qu'ils nous apportent et qui nous permet d'accueillir un nombre d'enfants toujours plus important.

Au vu de la demande très forte sur cette première semaine, une deuxième semaine a été programmée en collaboration avec la commune de Prunay-le-Gillon. Toujours gratuite pour les enfants mais financée uniquement par les communes participantes et donc réservée aux jeunes issus de ces communes, une trentaine de jeunes se sont retrouvés au City Stade de Prunay du 23 au 27 août 2022.

Convivialité!



14 juillet 2022 « Déjeuner républicain »

Après deux années d'interruption, le Comité des Fêtes consultatif était particulièrement heureux d'organiser, de nouveau, son traditionnel déjeuner républicain. Cette journée a commencé par un apéritif animé par la fanfare du village, suivi d'une savoureuse paëlla, préparée par notre traiteur local Denis Bourdin qui a régalé 110 convives, le tout arrosé d'une rafraîchissante sangria. Deux structures gonflables avaient été installées sur le stade pour le plaisir des petits et des plus grands et de nombreux jeux et animations se sont succédés tout l'après-midi.

Notre village au jour le jour ...

les 9 et 10 septembre 2022
« Fête patronale »

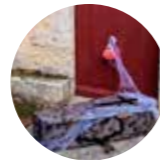
C'est avec plaisir qu'après une année d'interruption pour cause de covid, nous avons retrouvé notre fête patronale. Si le dîner convivial du vendredi soir n'a pu avoir lieu en raison de la pluie, les festivités du samedi : retraite aux flambeaux au son de notre fanfare, feu d'artifice, jongleur de feu, et du dimanche : bric à brac avec la participation de la Banda Fiesta del Sol ont pu avoir lieu sous un soleil radieux. Les rues de notre village étaient bondées notamment autour du stade qui pour la première fois, a accueilli le bric à brac. Les animations pour les petits et grands n'étaient pas en reste avec la présence de la traditionnelle fête foraine.



10 octobre 2022
« Repas des anciens »
 Nous avons eu le plaisir de réunir les bercheriens âgés de plus de 68 ans qui le souhaitent autour d'un repas typiquement alsacien, concocté par notre traiteur local Denis Bourdin et servi par les bénévoles membres du Comité des Fêtes. Les 85 participants ont apprécié cette journée animée par Philippe Cheveau accompagné de Concept Music.

21 octobre 2022
« Boum d'Halloween »

L'Association des Parents d'Elèves de Berchères, à l'occasion d'Halloween a organisé sa traditionnelle boum d'Halloween pour toutes les sorcières et sorciers du village.



Cérémonie patriotique « 11 novembre 2022 »

La dernière cérémonie de l'année a réuni un public nombreux, malgré les conditions climatiques. M. le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts en compagnie des jeunes du CMJ. Notre fanfare a conduit le défilé jusqu'à la salle polyvalente ou un verre de l'amitié a été servi aux participants.

3 décembre 2022
« Marché de Noël »

Pour la deuxième année consécutive, toujours à l'initiative des jeunes conseillers municipaux, Berchères-les-Pierres a organisé son Marché de Noël. Comme l'an passé, la totalité de la recette de la vente des objets et des douceurs fabriqués par les enfants et les bénévoles a été reversée à l'APE, soit une somme de 1174 € au profit de l'école du village.



15 décembre 2022
« Goûter de Noël aux enfants de l'école »

Comme à l'accoutumée, la commune a offert aux enfants de l'école un goûter de Noël : jus d'orange, madeleines, clémentines, papillotes ont fait le bonheur des petits et des plus grands dans une ambiance de fête.



Association BERCH-PIERRE



Notre association regroupe une trentaine de bénévoles qui aiment faire découvrir le riche patrimoine bercherien et mène plusieurs actions tout au long de l'année.

Le premier est l'entretien du chemin de la carrière permettant d'observer les fronts de taille historiques. Chaque saison, plusieurs journées sont programmées pour dégager le chemin et les fronts de taille, élaguer les arbres, rénover les escaliers, etc. Ces journées sont toujours l'occasion de partager un moment amical.

Autre action qui tient à cœur aux adhérents : l'organisation d'événements locaux. Nous aimons faire vivre notre village et le choix de recentrer la Berchéroise autour des communes de Berchères et de Gellainville en est une preuve. Nous souhaitons perpétuer ce rendez-vous annuel dont la prochaine édition aura lieu le 25 juin prochain. Toute main forte pour l'organisation et l'encadrement de la marche sera bien sûr la bienvenue.



L'association souhaite également faire découvrir aux bercheriens de tous les âges leur patrimoine. Cela passe par l'organisation de visites du village pour les habitants mais aussi d'ateliers d'initiation à la sculpture pour les enfants, la création de jeux de piste dans la carrière et d'une multitude d'autres projets que nous désirons vous présenter avec impatience !



La vie de l'association est enfin rythmée par des réunions, des repas ou encore des sorties entre adhérents. Alors si vous souhaitez rejoindre la grande aventure Berch-Pierre, nous vous accueillerons avec plaisir lors de notre Assemblée Générale organisée le 20 janvier.

Quentin FAVRÉ
 Président de l'association Berch-Pierre



 www.facebook.com/Association-Berch-Pierre-101926474576083
 www.instagram.com/berchpierre/
www.berch-pierre.fr/

Berchères-Les-Pierres 1254



Oyez,
Oyez!

**De nobis fabula narratur !
Cette histoire
est notre histoire !**

L'histoire de Berchères-Les-Pierres est très riche, et l'association B.L.P. 1254 souhaite redonner vie à ses habitants du Moyen Âge. Devenez le chevalier, la bergère, le tavernier, le forgeron, l'évêque, le seigneur etc... en créant votre propre costume à l'atelier couture.

Quel que soit votre âge, BLP1254 vous est ouvert !

Nous organisons notre Assemblée Générale le dimanche 8 janvier à 11h à la salle associative. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié !

Avec BLP 1254, revivons l'histoire médiévale du village !

(Les dons de tissus unis, de vieux sac et de bois sont les bienvenus, car nos costumes et accessoires sont 100% recyclés et uniques.)



Nous vous attendons avec impatience,
en famille ou entre amis.
Vous serez accueilli.e.s avec sourire et convivialité.
Informations : secretariatblp1254@yahoo.fr



ASB Football

Après les deux dernières saisons difficiles pour cause de covid, même si celui-ci est toujours bien présent avec au début quelques contraintes, tous les championnats et toutes les coupes sont allés à leur terme. Pour la nouvelle saison création de trois équipes féminines.

Le club de football de Berchères vous présente l'encadrement des catégories jeunes et seniors pour la saison 2022/2023

L'encadrement est le suivant :

- (5/6 ans) : Michel Allard, Eric Barrot, Loan Vovelle
- (7/8 ans) : Nicolas Vivien, Loïc Maignant
- (9/10 ans) : Thierry Poulain, Erwan Legeay, Baptiste Chevalier, Ismael Haddi
- (11/12 ans) : Mathéo Rosario, Clément De Berti
- (13/14 ans) : Mathis Poussard, Michel Allard
- (15/16/17 ans) : J-Christophe Raphael, Bastien Mousset, Alexis Prévost
- (séniors) : J-Jacques Riguet, Jimmy Adan, Aymeric Vovelle
- Délégués :** Claude Le Fèvre
- Arbitres :** Mathieu Cappello, Quentin Hillion
- Dirigeants :** Alain Ruellan, Ludovic Nadeau, Eric Rocquain, Sébastien Labbé
- Secrétaire :** Maryse Vovelle
- Trésorier :** Laurent Legeay



Votre contact : Michel Allard
0622477232 - Site internet : as-blp-footeo.com

Création de trois équipes féminines 14, 12 et 10 ans en entente avec le club de Dammarie
Merci à L'ensemble de nos partenaires et à la municipalité pour leur soutien.

Moto club de Berchères les Pierres

Nouvelle équipe et nouvelle discipline

Un petit peu d'histoire :

Sur le site « La Garenne » de la commune de Berchères-Les-Pierres, le MCBP est un club FFM qui accueille les pilotes de motocross depuis 1956. La pratique de ce sport est possible dès le plus jeune âge sur la piste Pit-bike/mini-moto puis sur la piste MX pour les plus confirmés.

Un partenariat, une nouvelle discipline :

Depuis fin 2022, le MCBP renoue avec ses origines et s'est associé au Trial Club de Beauce pour ouvrir une section Trial. Le TC Beauce a d'ailleurs déjà inauguré les zones créées avec une épreuve de Trial Moto Ancienne en décembre dernier. Les trialistes munis d'une licence FFM seront accueillis pour les entraînements.

Les jours d'ouverture du site, le MCBP et TC Beauce accueilleront ainsi, motocross, quad, side-car et trial. Pour les connaître et nous suivre, rendez-vous sur notre page Facebook Moto-club Bercheres Les Pierres.

Nous avons le plaisir de vous donner rendez-vous pour notre traditionnelle épreuve de motocross le 1^{er} mai 2023. Bien-sûr, le club est toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles et licenciés pour agrandir la famille alors n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements :
mcberchereslespierres@gmail.com

Le bureau du MCBP

Une nouvelle équipe :
À la suite de son Assemblée Générale,
le MCBP a une nouvelle équipe dirigeante :
Président : Mickaël Bizeau
Vice-Président : Antoine Larcher
Trésorière : Céline Le Rouilly
Secrétaire : Aurore Bizeau
Secrétaire adjointe : Evelyne Lorre
Membres : Louis Fournier, Frédéric Perdereau
Arthur Bois, Romain Girard



La nouvelle équipe dirigeante.

Association Ambiance Beauceronne

Depuis 1947, l'association Ambiance Beauceronne (fanfare de notre village) assure les défilés de toutes les fêtes du village (14 juillet, fête patronale...), les commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre...) dans la commune, à Morancez depuis quelques années, ainsi qu'à Prunay-le-Gillon depuis deux ans.



Quelques nouveaux musiciens nous ont rejoints. C'est un plaisir de les voir nous accompagner aux clairons, à la flûte, au xylophone, à l'euphonium et aux tambours pendant les défilés. Nous recrutons toujours des musiciens bénévoles pour souffler dans les cuivres et d'autres instruments à vent (flûte, saxophone, tuba, trombone...), mais aussi pour faire sonner les peaux des tambours, celle de la grosse caisse, faire résonner les cymbales ou les lames du glockenspiel.

Le Président Claude CIRASSE

Les personnes intéressées pourront prendre contact au :
02 37 26 05 40
Répétition le mardi ou le jeudi soir de 18h45 à 20h00

L'APE Berchères-les-Pierres : L'Association des Parents d'élèves

L'APE Berchères-les-Pierres est une association indépendante à but non lucratif dont l'objectif est l'épanouissement de nos enfants et la vie sociale de notre école.

Nos actions :

- Activités extra-scolaires au profit du divertissement des enfants.
- Actions/Animations pour récolter des fonds permettant de financer des projets pédagogiques.
- Moments de partage, d'échange, de convivialité entre parents d'élèves.

En 2022, nous avons proposé la vente d'étiquettes en vue du voyage scolaire, des cours de cuisines, une chasse aux monstres avec la boum d'Halloween et la vente des sapins de Noël lors du marché de Noël de Berchères-les-Pierres.

Nous avons pu renouer avec la kermesse, sur le thème de la mer, en continuité du voyage scolaire.

Lors de la réunion de septembre 2022, nous avons eu le plaisir de remettre à l'école un chèque de 3500 euros.

Ensemble pour
nos enfants !




La vie de l'APE est l'affaire de tous et des idées nouvelles sont les bienvenues, alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous souhaitez apporter vos idées, vous porter volontaire pour aider en tant que bénévole lors d'une ou plusieurs manifestations ou encore participer dans la réalisation des décorations ?

Nous remercions tous nos bénévoles actuels
et ceux qui vont nous rejoindre !
Ensemble, tout est possible.

Le bureau : Sandra Durand (*présidente*),
Elodie Elinorac (*Trésorière*), Marion Duchesne (*Secrétaire*)

Ou suivez-nous sur notre page 
Ape Berchères Les Pierres
Mail : apebercheres@gmail.com

Vive la Vie

L'association VIVE LA VIE organise différentes animations au sein de notre village.

Notre concours de pêche avait été prévu au mois de mai. Etant donné les très fortes chaleurs que nous avons eues, nous avons dû le reporter au mois de septembre. Le temps était agréable, mais les pêcheurs ne sont pas venus en grand nombre. Nous espérons faire mieux l'an prochain.

- > En entente avec le tennis club, le loto du mois de novembre est toujours une réussite.
- > Nous participons au marché de Noël organisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

> Le Club de l'Amitié ayant cessé ses activités, nous avons repris son créneau du mardi après-midi à la salle associative ; nous y organiserons des jeux de société et souhaitons en faire un lieu de rencontres et de convivialité pour tous.

Cette année nous souhaitons vous proposer une sortie en bus, des randonnées pédestres et des cours d'art floral.



**Nous serons heureux de vous rencontrer
lors de nos manifestations.**

guillon.alainetevelyne@neuf.fr

Présidente : Evelyne Guillon

Trésorier : Claude Cirasse - Secrétaire : Maryline Levier

Association Nadi



Pour cette 3^{ème} année, Carole continue de créer un havre de bien-être dans notre village. Forte d'un apprentissage de sept ans et d'une expérience de plus de dix ans, elle enseigne un yoga accessible à tous.

Au travers d'une grande variété de techniques (étirements, postures, respiration), elle vous guidera, à votre rythme, vers un lâcher-prise. Pour un corps plus souple, plus détendu et plus tonique.

**Elle propose 4 séances de Yoga par semaine,
le mardi de 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30
et le jeudi de 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30.
Possibilité de commencer en cours d'année.**

**Vous hésitez encore ?
plus qu'un long discours, venez participer à
un cours d'essai gratuit
(tenue confortable et tapis de sport)**

Association Nadi - Salle des associations, 9 rue de l'église
associationnadi28@gmail.com - 06 52 95 22 60

Compagnie Ruisseau de Lune



Sur le territoire de l'Eure-et-Loir, Martine et Bruno, de la Cie Ruisseau de Lune souhaitent que la culture soit accessible dès le plus jeune âge, à travers la musique et la littérature jeunesse, au plus grand nombre quelle que soit leur situation géographique, sociale et familiale (Droit à la Culture pour tous).

Aussi, ils vous proposent une fois par mois, depuis septembre 2021, des ateliers d'Eveil Musical Enfants Parents, qui se poursuivront sur 2022/2023.

C'est avant tout un moment de plaisir partagé, via la découverte de nombreux instruments de musique, de comptines, de chants etc...



Renseignement et inscription
au 07 81 39 71 45
ou par mail au ruisseaudelune@outlook.com

 **Vous pouvez nous suivre
facebook.com/ruisseaudelune**

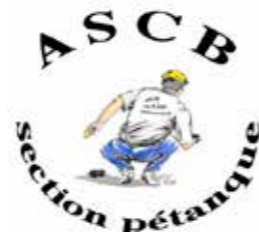
**ou sur notre site Internet
www.compagnie-ruisseau-de-lune.fr**

LA PÉTANQUE à Berchères les Pierres...

L'ASCB - Section pétanque qui compte 86 adhérents, contribue à rassembler les personnes de la commune et de ses environs, réunissant joueurs novices et confirmés, petits et grands, dans un cadre convivial, que ce soit en famille ou entre amis. La pétanque est un sport détente, accessible à tous.

Situé sur le terrain de motocross, le boulodrome continue de s'agrandir et dispose de 46 terrains tous éclairés, permettant des rencontres en extérieur et en nocturne, avec 5 concours adhérents et 5 concours ouverts à tous réunissant plus de 108 équipes. Une rencontre amicale avec la pétanque de Champhol a également eu lieu en 2022.

Date à retenir !
Assemblée Générale vendredi
10/02/2023
à 18h30 - salle associative
renouvellement des cartes
d'adhérents
et dates des concours 2023.



Contact : Mairie de Berchères les Pierres
02 37 26 02 08 - email : ascbpetanque@gmail.com
Cotisation annuelle 15€
 gratuité pour les moins de 18 ans
 Boulodrome sur le terrain de motocross
 ouvert aux adhérents à partir de 14h le jeudi et le dimanche



Tennis Club

Bonjour
c'est Smatches !

Cette année encore, le TCB a eu un franc succès, et beaucoup sont venus nous rencontrer et (re)découvrir le tennis.

Des joueurs déjà licenciés ont voulu profiter de notre beau terrain, les irréductibles ont quant à eux continué à jouer (sauf les blessés)

Le tennis à l'école a permis à 23 élèves de CP et CE1 de profiter d'une belle animation tennis.

La journée porte ouverte et son célèbre barbecue ont vu plus de 40 personnes profiter d'un repas festif.

Enfin, dans le cadre des Animations Sportives en Milieu Rural du mois de juillet, 50 jeunes répartis par groupe ont pu eux aussi s'adonner à notre sport favori !

et à progresser. Ce sont donc plus de **40** joueuses et joueurs qui ont pu profiter de cette ambiance toujours sympathique autour du terrain, dont une bonne partie de jeunes joueurs en herbe plein de promesses !

Alors, tu veux toi aussi profiter et venir taper dans la balle jaune, Rejoins nous !

tennisclubbercherinois@orange.fr

Président : Rémy Raphael **06 47 63 49 50**

Secrétaire : Amélie Le Goff **06 27 95 27 52**



- CHIFFRES CLES**
- 20 licences club
 - 12 licences découverte
 - 10 adhésions (licences externes)
 - 46 heures de cours en salle
 - 37 heures de cours en extérieur

AMELIORATION DE L'HABITAT
 Programme d'Intérêt Général / 2022-2027



DES AIDES POUR AMELIORER SON LOGEMENT

Dans le cadre de sa politique en matière de logement et de son Programme Local de l'Habitat, Chartres Métropole propose des aides financières et des conseils pour **RENOVER, AMELIORER ou ADAPTER son logement**, dans le but d'y vivre le plus sereinement et confortablement possible.

Un dispositif actif sur l'ensemble du territoire.

Un interlocuteur unique : **Chartres Renov' Habitat**

Propriétaires occupants
 Propriétaires bailleurs

N'attendez plus
 Renseignez-vous dès maintenant !

Gratuit et sans engagement



Travaux non commencés
 Travaux réalisés par des entreprises

- Réduire ses factures énergétiques
- Valoriser son bien
- Rendre son logement plus sain
- Améliorer le confort thermique
- Adapter sa salle de bain
- Anticiper ou agir sur une perte d'autonomie
- Réhabiliter un logement vacant
- Engager de gros travaux sur un logement très dégradé
- Mettre son logement en location



Des conseils techniques

- Préconisations de travaux
- Recherche de solutions adaptées
- Analyse de devis

Des subventions pour vos travaux

- Etude d'éligibilité
- Recherche d'aides financières
- Montage des dossiers

Un suivi personnalisé

- Suivi de tous les accords d'aides
- Suivi de fin de travaux
- ... jusqu'au versement des aides

Depuis 2016
 sur Chartres Métropole

- près de 800 logements réhabilités
- 14 M€ de travaux engagés
- 7 M€ de subventions accordées
- 50% de financement moyen



Informations pratiques

#contact Chartres Renov' Habitat

02 37 23 40 00

Hôtel d'Agglomération
 Place des Halles - Chartres
chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

#permanences

du lundi au vendredi
 de 9h à 12h45 et de 13h30 à



Une opération soutenue par l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat

Des conseils et des subventions pour rénover son habitat

Infos - Brèves

Les encombrants n'ont pas emporté tous mes déchets !
C'est certainement que vous n'avez pas respecté les règles de collectes.

Petit rappel :

Le dépôt est limité à 2m³, les objets déposés ne doivent pas excéder 75 kg et mesurer plus de 2m. Sont collectés uniquement les vieux mobiliers, literies usagées et objets métalliques

ou plastiques au rebut. Tout autre type de déchets doit être emporté en déchetterie : sanitaires, TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...

A Berchères, la collecte est assurée par Chartres Métropole (02 37 23 40 00), deux fois par an.

Déclarations - Permis

NOM	PRENOM	ADRESSE	TRAVAUX
CERTIFICATS D'URBANISME			
Mme BIZARD	Claudine	BERCHERES LES PIERRES	Construction d'une habitation
M. JONVILLE	Jean-Luc	7 RUE DE L'EGLISE	Construction d'une maison d'habitation
Maître LATOURNERIE	François	PIERRE INSANT	Construction d'une maison d'habitation
Maître LATOURNERIE	François	PIERRE INSANT	Construction d'une maison d'habitation
DÉCLARATIONS DE TRAVAUX			
Mme MATRINGHEN	Ophélie	10 RUE DE VOVES	Démolition d'une clôture et création d'un mur pour accueillir un portail
M. BOURGEOIS	Olivier	17 RUE DES CARRIERES	Remplacement de la balustrade usagée située en façade de la maison
Mme BESNARD	Gersende	34 RUE DE VOVES	Rénovation de la toiture - Pose d'un velux - Remplacement des fenêtres et de la porte
M. POMMEREAU	Hervé	16 RUE DU LAVOIR	Remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée et volet roulant
INDIVISION LAFEUILLE	Régis et Gérard	13 RUE NEUVE	Remplacement d'un sas d'entrée
M. ANDROLETTI	Jacques	BERCHERES LES PIERRES	Construction d'un préau ouvert et remplacement de la couverture
M. JACQUET	Jérémy	2B RUE DE CHARTRES	Réalisation de deux piliers en brique et d'un seuil béton pour un portail
M. et Mme MORGADO et ANCEAUME	Jérémy et Laly	23 RUE DE VOVES	Changement de fenêtres et porte d'entrée avec volets aux fenêtres
M. TRUET	Jacques	23 RUE DE LA GARE	Remplacement porte d'entrée
M. MOULARD	Thierry	42 RUE DE VOVES	Changement de volets roulant sur fenêtre de toit
M. VRAC	Benoît	26 RUE DE LA MAIRIE	Remplacement de velux existants avec ajout de volets roulants
Mme FERREIRA	Isabelle	25 RUE DU LAVOIR	Changement des portes et fenêtres avec pose de volets roulants - Isolation des murs par l'extérieur
M. BAILLEUL	Yvon	9 RUE DE LA PISCINE	Peinture façade
M. LARPERT	Cyril	3 RUE DE LA PISCINE	Reconstruction totale de la clôture, changement et déplacement du portail
M. TORUN	Karip	41 RUE DU HAZARD	Réalisation d'une clôture avec pose d'un portail et réalisation d'un abri de jardin
M. ZIMMERMANN	Sony	62 RUE DE LA MAIRIE	Pose d'une clôture
M. AIT AISSI	Ali	11 RUE DU FOUR BANAL	Transformation des combles
Mme HAUDECOEUR	Corinne	1 RUE DE LA MAIRIE	Réfection partielle de la couverture - Remplacement 2 châssis tabatières par fenêtres de toit
M. RAIMBERT	Dominique	LES OUCHES	Installation d'une centrale photovoltaïque
M. CHAUVET	Adrien	15 RUE DE LA GARENNE	Aménagement de combles et ajout de fenêtres de toit
M. THEVENOT	Patrice	12 RUE DU MOULIN	Pose de volets roulants
M. LOUIS	Sébastien	2 RUE DE L'EOLIANNE	Remplacement d'un grillage par une clôture en treillis soudé
M. LE JONCOUR	Pierre	5 RUE DE LA MAIRIE	Installation d'un poêle à granulés avec une sortie ventouse horizontale
Mme LOCHON	Lise	5 RUE DE VOVES	Aménagement de combles avec ouverture de fenêtres et velux
M. ROBY	Benoît	41 RUE DE LA GARE	Recule du portail principal dans la cour et construction d'un mur sur le côté
Mme MAIGNANT	Sylvie	74 RUE DE LA MAIRIE	Changement des fenêtres et de la porte d'entrée
M. PRAUD	Alexandre	11 RUE DE LA GARENNE	Création de feux fenêtres de toit
Mme MATRINGHEN	Ophélie	10 RUE DE VOVES	Crépi sur le mur de clôture et une partie de la maison
M. BONNY	François	1 RUE DE LA HERSE	Aménagement des combles - Création de châssis de toit - Modification de la façade côté cour
M. LEVACHER	Damien	LES PARQUETS	Remplacement des tôles sur hangar agricole
Mme BOURDIN	Anne	24B RUE DE LA GARE	Pose de velux et de fenêtres - Changement de fenêtres
Mme BOURDIN	Anne	24B RUE DE LA GARE	Construction d'un préau
M. DUCLOS	Joël	6 RUE DE LA GARE	Isolation extérieure de la maison
M. BOULLANGER	Maurice	5 RUE DE L'EGLISE	Ravalement des façades
M. GAURAND	Jean-Michel	3 IMP DE LA PLAINE	Remplacement du portail et portillon
M. PALISSE	Eddy	46 RUE DE LA MAIRIE	Construction d'une piscine
M. FANON	Patrice	25 RUE DES CARRIERES	Remplacement d'une clôture mitoyenne existante en grillage
PERMIS DE CONSTRUIRE			
M. BOUTET	Louis	2 RUE DE THEUVILLE	Reconstruction d'un bâtiment en une maison d'habitation
M. MASSICOT	Jean-Claude	BERCHERES LES PIERRES	Construction d'une maison individuelle et de son garage
PERMIS D'AMÉNAGER			
M. BONNY	François	LE VILLAGE	Création d'un terrain à bâtir
M. EPINETTE	Teddy	28 RUE DE LA MAIRIE	Division d'un terrain

Horaires d'ouverture des déchetteries

TOUTE L'ANNÉE

Fermeture à 12h et à 18h et les jours fériés pour toutes les déchetteries.

	Chaunay	Champhol	Dammarie	Saint-Aubin-des-Bois	Roinville-sous-Auneau
LUNDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
MARDI	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé
JEUDI	9h - 12h / 14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h / 14h - 18h
VENDREDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h	9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé	9h - 12h / Fermé

Le dernier accès à la déchetterie doit se faire 15 minutes avant la fermeture.

0 800 22 20 36 Service & appel gratuits

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES DÉCHETTERIES DE CHARTRES MÉTROPOLE

CONDITIONS D'ACCÈS

- Accès uniquement aux horaires d'ouverture indiqués sur le panneau d'entrée.
- Le dernier accès à la déchetterie doit se faire au minimum 15 minutes avant la fermeture.
- Accès autorisé uniquement sur présentation d'un moyen d'accès délivré par Chartres métropole. Pour en obtenir un, rendez-vous sur le site internet de Chartres métropole : www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/demande-dune-carte-dacces/
- ou en flashant ce QRcode :
- Accès gratuit réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Chartres métropole.
- Accès payant pour les professionnels (voir tarifs en vigueur sur le site).
- Accès autorisé aux remorques de moins de 3,5t de PTAC. (baselement autorisé uniquement pour les gravats).

RÔLE DE L'AGENT D'ACCUEIL

- L'agent assure l'accueil des utilisateurs, enregistre et contrôle leurs apports, les conseille et les dirige vers les zones de dépôt en fonction de la nature des déchets apportés.
- L'agent est habilité à refuser tout produit interdit en déchetterie.
- L'agent est habilité à contrôler le moyen d'accès aux déchetteries, demander les justificatifs nécessaires à l'établissement des cartes.
- L'agent est en charge de faire respecter les dispositions du règlement intérieur.
- En aucun cas, les agents d'accueil des déchetteries ne peuvent percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit.
- L'agent doit garantir les valeurs du service public.

CONSIGNES DE DÉPÔTS

- Le tri et le déchargement sont à la charge des usagers.
- Pour éviter l'encombrement du site, triez préalablement vos déchets par catégorie avant d'accéder à la déchetterie.
- Suivez les instructions du gardien relatives aux consignes de sécurité, de tri et de quantité.
- Les usagers doivent respecter le règlement et avoir un comportement correct avec les agents.
- Les dépôts hors de l'enceinte sont interdits sous peine d'amende.

Respecter le règlement intérieur de la déchetterie

Toute personne se mettant en infraction par rapport au règlement s'expose à des poursuites (le règlement est consultable sur demande)

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Interdit de fumer ou vapoter et d'apporter du feu
- Interdit de descendre dans les bennes et décharges
- Interdit d'entrer après le panneau fermé
- Les enfants doivent rester à l'écart des véhicules
- Interdit de récupérer sur le site
- Coupez votre moteur pendant le dépôt

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées sur la plateforme : www.e-permis.fr/



Il sera néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier au guichet de la mairie.

Modalités d'utilisation de la plateforme

- Créer votre compte directement depuis le téléservice.

- Remplir le formulaire en ligne selon l'autorisation demandée.
 - Joindre les pièces du dossier au format PDF, JPG, JPEG, PNG (la taille ne peut dépasser 10 Mo par fichier).
 - Valider le dossier.
 - Vous recevrez, sous un délai d'un jour ouvré, un accusé d'émission électronique par e-mail ou dans l'historique du dossier accessible depuis le téléservice.
 - Par la suite, le guichet unique de la Commune vous transmettra un accusé de réception électronique de votre dossier.
- Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception de cet accusé de réception.

Pour vous aider, un tutoriel est accessible à l'adresse suivante : tuto.e-permis.fr/

COMMERCES ET ARTISANS

La commune de Berchères-les-Pierres est heureuse de vous présenter ses artisans et commerçants. Si vous n'êtes pas mentionnés et que vous souhaitez l'être, merci de contacter la mairie.

Distri'Patates

Depuis 1 an sur le hameau de Chamblay nous proposons à la vente notre production de pommes de terre et d'œufs de nos poules élevées en plein air, par le biais d'un distributeur automatique ouvert 24h/24h et 7jours/7. Merci à nos fidèles clients et à ceux qui ne sont pas encore venus...



Alors n'hésitez pas à vous arrêter !

AL'atelier
Artisan tapissier

- Réfection de sièges tout style
- Garniture traditionnelle et contemporaine
- Couture d'ameublement
- Vente de tissus d'éditions
- Devis gratuit

2, Bussay 28630 Berchères-les-Pierres
06 63 61 38 53 **AL'atelier**

Les Huitres de Marennes Oléron
Retrouvez M. ou Mme Durand,

les samedis de 9h00 à 12h30 (en saison),
place du 19 mars à Berchères. Leur passage est signalé sur Panneau Pocket.



Sylvia SAURAT
07 67 63 14 45
sylvia.saurat@iadfrance.fr
iad France

Rendez-vous sur iadfrance.fr

«Mandaté indépendant en immobilier (sans dénomination de fond), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RNEC de Chartres sous le numéro 877485879. Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.»

14 rue de la Gare 28630 Berchères-les-Pierres
02 37 26 03 82
boutinpatrice@aol.fr
www.pronett28.fr

Ravalements - Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage toitures
Peinture et aménagements intérieurs
Isolation des combles - Revêtements sols et murs

AGL Aerogommage
Sablage - Aerogommage et remise à neuf
Rudy Legrain
Rue de l'église
28630 Berchères-les-Pierres
06 87 39 92 12

SABLAGE - AEROGOMMAGE ET REMISE A NEUF.

POITRIMOL THIERRY
Electricité générale
neuf et rénovation
Thierry Poitrimol
40 rue Neuve 28630 Berchères-les-Pierres
09 50 47 96 27 / 06 10 78 83 81

Attrap'3D
Tremblez bestioles !

La société Attrap'3D s'occupe de vos problèmes de nuisibles. Rongeurs, nids de guêpes et de frelons, insectes, taupes au autres bestioles invasives.

Maxime GUYON
06 22 87 87 70
attrap3d@gmail.com
www.attrap3d.fr

Valérie VALLET
Artisan d'Art Mosaïste

Installée depuis 10 ans à Berchères-les-Pierres, au 10 rue Four Banal, où elle crée et transmet son art. Elle conçoit des mosaïques d'architectures intérieures et extérieures suite aux demandes des architectes, des particuliers et réalise des créations uniques en fonction de son inspiration.

Vous trouverez ses actualités sur son site : www.valeriemosaïque.com

VALÉRIE VALLET MOSAÏSTE ARTISAN D'ART
 @valerie.vallet

Pose carrelage faïence neuf et rénovation
DEVIS GRATUIT

PETIN Jérôme
ARRELAGE

14 rue du travail
28630 Berchères les Pierres
06.70.99.91.55
petinj@wanadoo.fr

Jérôme Pétin, carreleur
Artisan carreleur

J'ai ouvert ma société en août 2018. Je totalise 25 années d'expérience Spécialisé dans la pose de carrelage, faïence, en neuf et rénovation.

France RABOTAGE
L'entreprise marnaise créée en 1982, dont le siège social est situé à Chalons-en-Champagne, vient d'installer son agence IDF Pays de Loire, **dans notre commune au 5 lieu-dit la Fontaine.**

Bienvenue à cette entreprise prestataire de services qui loue des raboteuses avec opérateurs.

BESNARD ELEC

Mickaël Besnard
Electricité générale, habitation, tertiaire et industriel
Plus de 25 ans d'expérience dans ces domaines

07 67 18 53 81
besnardelec28@gmail.com
28630 Berchères-les-Pierres

B by C
Création, fabrication et vente de bijoux

Corinne Chanonat vous propose des modèles uniques en verre de Bohème ou en pierres fines.

1 rue de la mairie 28630 - Berchères-les-Pierres
06 40 13 70 43 - Boutique en ligne : bby-c.com
Ces créations sont présentes à la boutique Loco de Chartres - 11 rue de la Clouterie

LA PAT' DU PIRATE 28
Vente à emporter de crêpes et galettes

La Pat' du Pirate 28 votre food truck de crêpes et galettes bretonnes vous donne rendez-vous tous les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois.

Place du 19 mars - 28630 Berchères-les Pierres
Réservation conseillée au 06 87 30 85 38
Au plaisir de vous régaler !

LE RELAIS DE BERCHERES
Bar - tabac - loto - presse
Dépôt de pain et viennoiseries
Petite épicerie - Point relais UPS

Sébastien Fouriaux
8 rue des Carrières 28630 Berchères-les-Pierres

02 37 26 07 21
Ouverture :
Mardi au Vendredi : 7h à 13h et de 16h à 20h
Samedi : 7h à 13h et de 16h à 19h
Dimanche : 10h - 13h

ZENIIOR Soyez acteur de votre avancée en âge



C'est en accompagnant le quotidien de sa maman de 94 ans que Sylvie Guillemet s'interroge « Et moi ? Comment j'envisage ma vieillesse ? ». Après avoir travaillé 27 ans dans un grand laboratoire, elle crée son entreprise ZENIIOR pour accompagner les personnes à être actrice/actrice de leur avancée en âge. Il n'y a pas d'âge pour l'anticiper, sa plus jeune participante à un atelier avait 18 ans ! En partenariat avec Malakoff Humanis, elle informe via des conférences, elle accompagne le changement avec des ateliers collectifs ou des coaching individuels. Et enfin elle réalise des diagnostics personnalisés à domicile pour anticiper les potentielles fragilités. Actrice de son département, elle a rejoint le Club du bien-être initié par la BGE.

Retrouvez toutes les dates sur son site internet.

www.zeniior.fr

06 13 37 13 44 - zeniior28@gmail.com [zeniior](https://www.facebook.com/zeniior).

Pizza Marco Vente à emporter

07 57 47 76 57

Tous les mercredis soirs
place du 19 mars depuis mai 2020

Depuis, je me suis fait une fidèle clientèle en proposant des pizzas savoureuses et généreuses. Je m'efforce de choisir des ingrédients de qualités. Je pense que les clients viennent avec autant de plaisir que j'ai à leur préparer.

Les Ciseaux de Jen

Jennifer a ouvert son salon le 1/03/22, au 8 bis rue de l'Eglise à Berchères. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, elle vous accueille avec gentillesse et professionnalisme du lundi au samedi, en journée continue sur des horaires étendus : mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 19h00, lundi et jeudi de 14h00 à 19h00, samedi de 9h00 à 17h00. Elle coiffe tout aussi bien les femmes, les hommes (soin de la barbe y compris) et les enfants. Après 22 ans passés en tant que coiffeuse salariée, notamment à Auneau, Jen a décidé de se lancer et a choisi notre village pour relever le défi. D'ores et déjà, elle a trouvé ses marques avec une clientèle sympathique qui a joué le jeu dès son installation. Dynamique et pleine de projets, elle espère être en mesure d'embaucher une coiffeuse dans un futur proche et accueillera une apprentie dès le mois de septembre.

contacts : lesciseauxdejen@outlook.fr
02.37.24.61.69

Menuiserie Charpente **William LAFEUILLE**

Depuis 1951, la SAS Lafeuille est une entreprise familiale. Créée par Monsieur Pierre Lafeuille, l'entreprise a conservé tout son savoir-faire grâce à 3 générations. Depuis peu, la transmission de l'entreprise se dessine dans un contexte de sérénité et de pérennité à Nicolas et Alexandre, tous deux petits-fils de Monsieur Lafeuille. Ainsi ils sont arrivés naturellement dans ce domaine professionnel de par leurs études dans la filière bois et leurs expériences au sein de bureau d'études de charpente.

Rue de la Gare - 28630 Berchères-les Pierres
02 37 26 04 95
www.entreprise-lafeuille.fr

Charte du fleurissement

Ce dispositif proposé par la commune permet, sur demande des habitants à titre individuel, de procéder au fleurissement ou à la végétalisation d'espace sur le domaine public. Les demandes peuvent être déposées en ligne grâce au formulaire sur le site de la mairie.

www.berchereslespierres.fr/fr/information/96212/charte-fleurissement



Tarifs périscolaires et communaux

Tarifs des services périscolaires			
Repas enfant (inscriptions à l'année)	4,00 €	Repas enfant ponctuel	7,00 €
GARDERIE PERISCOLAIRE		Frais de gestion de dépassement	
Inscriptions à l'année		Garderie Ponctuelle	
Matin	0,84 €		2,00 €
Midi	1,26 €		2,00 €
2 ^{ème} garderie du soir (17h30 à 18h30)	1,26 €		2,00 €
			10,00 €
ETUDE SURVEILLEE		1 ^{ère} GARDERIE PONCTUELLE	
	1,58 €	1 ^{ère} GARDERIE	1,26 €
			2,00 €

Tarifs Communaux		
SALLE POLYVALENTE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 8h le lendemain)	225,00 €	530,00 €
Le Week-end (8h -20h le lendemain)	332,00 €	816,00 €
SALLE ASSOCIATIVE	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
La journée (8h - 8h le lendemain)	118,00 €	242,00 €
Le Week-end (8h -20h le lendemain)	172,00 €	472,00 €
DESINFECTION SALLE POLYVALENTE		
	TARIF	
Particulier	60,00 €	
Association Berchéroise	Les 2 premières gratuites (par année civile) puis 30,00 €	
CAUTION		
	SALLE POLYVALENTE	SALLE ASSOCIATIVE
	1.500,00 €	1.500,00 €
CONCESSIONS		
	Concession trentenaire	300,00 €
	Concession de quinze ans	200,00 €
COLOMBARIUM		
	CAVEAU CINERAIRE (Cavurne)	
	TARIF	
Trente ans 1 ^{er}	Trente ans 1 ^{er}	600,00 €
Trente ans (2 ^{ème})	Trente ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	400,00 €
Quinze ans 1 ^{er}	Quinze ans 1 ^{er}	450,00 €
Quinze ans (2 ^{ème})	Quinze ans (du 2 ^{ème} au 4 ^{ème})	250,00 €
GARAGES COMMUNAUX		
	432,00 € par an, payable mensuellement soit 36,00 €/mois	
Repas porté à domicile		6.60 €

Tribune de l'opposition « VIVONS BERCHERES »

Bercheroises, Bercherois,
Tout au long de cette année, lors des conseils municipaux, nous avons toujours eu à cœur de voter les propositions qui nous ont paru être bénéfiques pour les villageois.
Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par la majorité pour mener à bien plusieurs projets et ce en raison d'une réduction drastique des fonds de concours, de la réévaluation de devis ou de l'augmentation des charges de fonctionnement. Cependant, deux situations nous interpellent tout particulièrement

- 1 / - Le bassin de rétention

- Alors que nous pensions ce dossier entériné, la parcelle concernée ayant même été libérée de plusieurs arbres fruitiers dernièrement plantés, nous comprenons que ce projet ne serait plus d'actualité, et ce sans en connaître la raison. Plusieurs courriers restés sans réponse auraient été adressés à Chartres Métropole.

Or, comme chacun a pu le constater, il paraît indispensable de résoudre rapidement le problème de captage des eaux pluviales qui inondent la traversée du village lors d'orages ou de fortes précipitations.

2/ - La construction de logements sur le site de la « ferme LEMAIRE ».

- Comment expliquer que la commune ne soit pas mieux associée à ce projet qui va impacter le cœur de notre village.
- Doit-on accepter des décisions unilatérales de Chartres Habitat quant bien même ils en seraient les principaux financiers.
- Pourquoi avoir fait raser de 1 ensemble des bâtiments de la ferme, dès l'acquisition du site. Sans même évoquer la possibilité d'intégrer et préserver des éléments de patrimoine tels... le four à pain, une grange typique de bonne construction...
- Que nous réserve t-on... Ne va t-on pas être mis, comme trop souvent, devant le fait accompli.

Nous restons à disposition des Bercheroises, des Bercherois, des commerçants et artisans pour transmettre vos doléances ou vos propositions à la municipalité en vous connectant à l'adresse suivante « vivonsbercheres@gmail.com »
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023.

Recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leur 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Pourquoi ? Parce que se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans mais aussi d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

QUI DOIT FAIRE LA DÉMARCHE ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

QUE FAUT-IL DÉCLARER ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes : le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

Un justificatif d'identité :

- Carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso)
- Passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo)
- Le livret de famille
- Une carte d'invalidité dans le cas où vous voudriez être exempté de participation à la journée défense et citoyenneté.

QUELS SONT LES EFFETS DU RECENSEMENT ?

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.

A la suite de la Journée Défense et Citoyenneté, le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) sera remis au jeune. Il est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (dossier d'auto-école, inscription à un examen, recrutement de sapeur-pompier volontaire, etc.)

Brèves - Civisme et bon sens

Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit à Berchères-les-Pierres, le gouvernement a mis en place une application en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7 :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez. Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté, de ne pas pouvoir s'inscrire à un examen et de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Au-delà des délais légaux, les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

En savoir plus sur le recensement citoyen obligatoire sur :

www.service-public.fr

MA JDC SUR MOBILE

Téléchargez l'application Ma JDC sur mobile

L'application permet aux jeunes de :

- Géolocaliser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare/arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...)
- Prendre contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...)



Seuls figurent dans cette page, les naissances et les mariages des Bercherois nous ayant transmis leur autorisation.

Naissance

Date de naissance	Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant
30/12/2021	NUNEZ BORLIDO MONIZ	Valentina
27/03/2022	FAYNOT	Noé
09/04/2022	ESSELM	Aya
12/06/2022	BEAUSERGENT	Malo
11/11/2022	GERMAIN	Thaïs

Décès

Date de décès	Nom et prénom du défunt	Nom marital
13/02/2022	MAIGNAN Martial	
17/05/2022	CHARTIER Emma	
31/05/2022	CALLU Michel	
13/06/2022	RONCE Eddy	
25/07/2022	LEMAIRE Florence	
11/08/2022	BRAULT Roger	
14/12/2022	MARTIN Jacqueline	(CINTRAT)

Mariage

Date du mariage	MINEAU Fabrice et SAURAT Sylvia
07/05/2022	MINEAU Fabrice et SAURAT Sylvia
25/06/2022	DUFET Eric et LEROY Nathalie

Médailles d'honneur du travail 2022

VERMEIL

M. DAVID Jean-Gabriel

OR

Mme MORICE Nathalie - M. BIGOT Olivier

GRAND OR

M. FALLOU Stéphane - M. FAVRÉ Dominique

NUMEROS ET CONTACTS UTILES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
SMS OU FAX	114
GENDARMERIE THIVARS	02 37 26 37 27
CONSEIL DEPARTEMENTAL	02 37 20 10 10 / www.eurelien.fr
CmEau	02 34 43 90 22 / contact@cmeau.com / www.cmeau.com
Ecole de la Pierre Blanche	02 37 26 01 61
Synelva	02 37 91 80 00 (accueil gestion client) / http://www.rseipc.fr
Electricité Synelva	02 37 91 80 20 (dépannage)
Gaz Synelva	02 37 91 80 23 (dépannage)
Hôpital et maternité	02 37 30 30 30
Pharmacie de garde	3237 ou n° de la gendarmerie
Centre antipoison	02 41 48 21 21 (Angers) 24h/24 et 7j/7
Enfance maltraitée	119
SOS femmes victimes de violence	3919
Fichier national canin/félin	www.i-cad.fr
Refuge les Acacias (Amilly)	06 36 05 96 77 / www.spa-chartres.com

Bienvenue aux nouveaux Bercherois

Vous venez récemment d'élire domicile à Berchères-les-Pierres, à Chamblay ou à Bussay, bienvenue dans la commune qui est désormais la vôtre. L'ensemble des élus et des agents municipaux sont heureux de vous accueillir.

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter. C'est en connaissant mieux sa population que notre commune peut évaluer ses besoins et anticiper les adaptations à réaliser.

Il est possible de vous inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1er tour de scrutin, muni de votre carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

retrouvez la liste des démarches à accomplir sur

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

Si vous souhaitez faire refaire vos papiers d'identité, passeport et/ou carte nationale d'identité /

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

22 mairies sont équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des Cartes nationales d'identité et Passeports en Eure-et-Loir :

Mairie d'Anet : www.ville-anet.fr/

Mairie d'Auneau-Bleury-St-Symphorien : www.ville-ab2s.fr/

Mairie de Bonneval : www.ville-bonneval.eu/

Mairie de Brezolles : www.brezolles.fr/annuaire/fiche-7-mairie.html

Mairie de Chartres : www.chartres.fr/

Mairie de Châteaudun : www.ville-chateaudun.fr/

Mairie de Chateaufort-en-Thymerais : www.chateaufort-en-thymerais.fr/

Mairie de Cloyes-les-Trois-Rivières : www.cloyeslestroisrivieres.fr/

Mairie de Courville-sur-Eure : www.courville-sur-eure.fr/

Mairie de Dreux : www.dreux.com/

Mairie d'Epernon : www.ville-epernon.fr

Mairie de Illiers-Combray : www.illiers-combray.com/

Mairie de la Loupe : www.ville-la-loupe.com/accueil-1-1.htm

Mairie de Lucé : www.luce.fr

Mairie de Luisant : www.luisant.fr/

Mairie de Maintenon : www.mairie-maintenon.fr/

Mairie de Nogent-le-Roi : www.nogentleroi.fr/

Mairie de Nogent-le-Rotrou : www.ville-nogent-le-rotrou.fr/

Mairie de Senonches : www.senonches.fr/

Mairie de Toury : www.ville-toury.fr/

Mairie de Vernouillet : www.vernouillet28.fr/

Mairie des Villages-Vovéens : www.villages-voveens.fr



Ça va se passer en 2023

Et déjà quelques dates à retenir :

- **Samedi 28/01/23** : loto du Club de Football
- **Samedi 18/03/23** : loto de l'APE
- **Dimanche 19/03/23** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- **Dimanche 09/04/23** : chasse aux œufs de Pâques
- **Lundi 01/05/23** : motocross national
- **Dimanche 07/05/23** : repas des aînés
- **Lundi 08/05/23** : commémoration de la Victoire de 1945
- **Samedi 13/05/23** : concours de pêche du Club Vive la Vie
- **Jeudi 18/05/23** : tournoi de football des jeunes
- **Mercredi 21/06/23** : fête de la Musique
- **Dimanche 25/06/23** : marche « La Bercheroise »
organisée par Berch-Pierre
- **Vendredi 14/07/23** : déjeuner républicain
à l'occasion de la Fête Nationale
- **Vendredi 08/09/23** : dîner champêtre
à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 09/09/23** : retraite aux flambeaux et feu d'artifice
à l'occasion de la Fête Patronale
- **Dimanche 10/09/23** : bric à brac à l'occasion de la Fête Patronale
- **Samedi 21/10/23** : soirée dansante du Club de Football
- **Samedi 11/11/23** : commémoration de l'Armistice de 1918
- **Samedi 25/11/23** : loto de Vive la Vie et du Club de Tennis
- **Samedi 02/12/23** : Marché de Noël et vente des sapins de l'APE

